
# AVIS DE COURSE TYPE RIR

|  |
| --- |
| Nom de la compétition : [     ]Dates complètes : [du ……….au ……………]Lieu : [     ]Autorité Organisatrice : [     ] |

## **REGLES**

La régate sera régie par :

* les RIR,
* le présent avis de course,
* la fiche course.

**2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION**

2.1 La régate est ouverte à tous les bateaux de la (des) classe(s) [……………..].

2.2 Documents exigibles à l’inscription :

2.2.1 Régates de grade 5(a, b ou c)

1. Pour chaque concurrent majeur en possession d’une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention “compétition” ou “pratiquant”

Pour chaque concurrent mineur en possession d’une Licence Club FFVoile :

* la licence Club FFVoile mention « compétition » valide

 ou

* la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l’attestation du renseignement d’un questionnaire relatif à l’état de santé du sportif mineur

b. Pour chaque concurrent n’étant pas en possession d’une Licence Club FFVoile, qu’il soit étranger ou de nationalité française résidant à l’étranger :

 - un justificatif d’appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing

 - un justificatif d’assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d’Euros

- pour les mineurs, l’attestation du renseignement d’un questionnaire relatif à l’état de santé du sportif mineur.

2.2.2. Régates de grade 4 et supérieurs

a. Pour chaque concurrent en possession d’une Licence Club FFVoile :

* la licence Club FFVoile mention « compétition » valide

ou

* la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :
* pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur,
* pour les majeurs, d’un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d’un an.

b. Pour chaque concurrent n’étant pas en possession d’une Licence Club FFVoile, qu’il soit étranger ou de nationalité française résidant à l’étranger :

- un justificatif d’appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing

- un justificatif d’assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d’Euros

- pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou pour les majeurs un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d’un an (rédigés en français ou en anglais).

c. une autorisation parentale pour tout membre mineur de l’équipage

**3. DROITS A PAYER (si nécessaire)**

Les droits requis sont les suivants :

**4. PROGRAMME**

4.1 Confirmation d’inscription :

Jour et date : [     ] de [  h   ] à [  h   ]

4.2Date et heure du briefing : [     ] à [  h   ]

**5. FICHE COURSE**

Fiche course disponible à la confirmation des inscriptions.

**6. CLASSEMENT**

6.1 Le système de classement utilisé sera le suivant : 1er 1 point, 2ème 2 points, etc …

6.2 Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.

6.3 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d’inscrits plus un.

6.4 Si plus de 3 courses sont courues, la plus mauvaise course sera retirée du classement.

**7. ETABLISSEMENT DES RISQUES**

La décision d’un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l’équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d’autres bateaux, la perte d’équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

*FFVoile - Commission Centrale d’Arbitrage Avril 2023*